



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centres de gestion agréés

Question écrite n° 103070

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances quant à la réforme des missions des associations et centres de gestions agréés (AGA-CGA) qui permettra de privatiser le contrôle fiscal des professionnels libéraux et indépendants. Les professionnels libéraux et indépendants estiment que ces mesures risquent de supprimer les garanties habituelles telles que la limitation de la durée du contrôle ou l'assistance d'un conseil en cas de contrôle fiscal. Ils indiquent par ailleurs regretter de devoir financer leur propre contrôle fiscal. Cette réforme est donc vécue comme une profonde injustice par les représentants des associations. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur cette importante question.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103070

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 février 2017](#), page 1578